EN MODE

ÉCONOMIQUE ET AFFAIRES

Propulsé par
LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU GRAND ROUSSILLON

Vous êtes une entreprise reliée au tourisme ?

Vous pourriez recevoir jusqu'à 45 000$ en contribution non remboursable pour vos projets !

En effet, ces contributions non remboursables sont destinées à soutenir les petites entreprises touristiques établies sur le territoire de la MRC de Roussillon. Elles visent à soutenir le développement des entreprises reliées au tourisme, et qui souhaitent réaliser des petits projets d'investissement ainsi que saisir des opportunités de relance en adaptant ou développant leurs produits et leurs services aux besoins de la clientèle.

Pour tous les détails concernant le Projet d'aide aux petites entreprises touristiques, balayez le code QR suivant!

CCIGR
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU GRAND ROUSSILLON

>P001530-20